



HAL
open science

Développer et organiser les circuits courts pour répondre aux attentes du territoire (projet LOCCATERRE)

France Drugmant, Blaise Berger

► To cite this version:

France Drugmant, Blaise Berger. Développer et organiser les circuits courts pour répondre aux attentes du territoire (projet LOCCATERRE). *Innovations Agronomiques*, 2014, 34, pp.379-388. 10.17180/k4kh-8m09 . hal-04526549

HAL Id: hal-04526549

<https://hal.inrae.fr/hal-04526549>

Submitted on 29 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Développer et organiser les circuits courts pour répondre aux attentes du territoire (projet LOCCATERRE)

Drugmant F.¹, Berger B.²

¹Fédération des parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani, 75018 Paris

²Fédération régionale des CIVAM Bretagne, 2 avenue Chalutiers sans Pitié, 22190 Plérin

Correspondance : fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr / blaise.berger@civam-bretagne.org

Résumé

Comment développer et organiser les circuits courts alimentaires pour répondre aux attentes du territoire ? Telle était la question que s'est posée le projet LOCCATERRE, lauréat 2009 de l'appel à projet partenariat et innovation, qui a regroupé 28 partenaires autour de huit territoires de Parcs naturels régionaux. Le pilotage a été assuré par la Fédération des Parcs avec l'appui technique de la FR CIVAM Bretagne. Ce projet s'est intéressé d'une part à l'observation des circuits courts sur les territoires et d'autre part à leur structuration par l'expérimentation. Une méthode de diagnostic, adaptée de la méthode SALT (Système ALimentaire Territorialisé), a été formalisée pour stimuler la mobilisation et la concertation entre acteurs alimentaires. Chaque Parc naturel régional a constitué un comité territorial de suivi et s'est appuyé sur des organismes de recherche et de développement agricole initiant ainsi une gouvernance alimentaire locale. Les huit territoires pilotes ont expérimenté des démarches de relocalisation de l'économie alimentaire pour répondre aux enjeux locaux et favoriser l'adéquation entre offre et demande. Les résultats de ces expérimentations ont été valorisés au travers de trajectoires de projet. Ces analyses de la genèse mais également des écueils et des forces d'une dynamique en cours d'émergence souhaitent apporter aux agents de développement des méthodes et outils pour développer les circuits courts à l'échelle des territoires. Le prix de l'innovation doit pouvoir servir à d'autres, notamment à travers la réalisation d'un guide et d'un séminaire final. Ce travail a aussi montré que nous avons plus que jamais besoin d'un lieu d'échange pour le transfert et la capitalisation des travaux sur les circuits courts.

Mots-clés : circuits courts alimentaires, développement territorial, diagnostics, expérimentation, trajectoire de projet, Parc naturel régional, partenariats

Abstract: Developing and organizing local food system to meet expectations of the territory (project LOCCATERRE)

How to develop and organize short food supply chain to meet expectations of the territory? This was the question posed to the project LOCCATERRE, winner 2010 of the call for partnership and innovation project, which brought together 28 partners around eight regional natural parks territories. The coordination was ensured by the Federation of Parks with the technical support of FRCIVAM Brittany. This project was interested in observation of short supply chain on territories and in their structuring by experimentation. A diagnostic method, adapted from the SALT (Local food System) method, was formalized to stimulate the mobilisation and consultation between food players. Each regional natural park set a territorial Monitoring Committee and relied on research and agricultural development organizations thus initiating local food governance. The eight pilot territories experienced relocation of the food economy approaches to respond to local issues and promote the adequacy between supply and demand. The results of these experiments were valued through project trajectories. These analyses of genesis but also the pitfalls and a dynamic course of emergence forces will provide methods and tools to develop short supply chain across the territories. The price of innovation must be useful to others, including the writing of a guide and a final seminar. This work has also shown that we more than ever need a place of exchange for transfer and accumulation of work on local food system.

Keywords: short supply chain, local food system, territorial development, diagnostics, testing, project path, Parc naturel régional, partnerships

1. Introduction

En France, un producteur sur cinq vend en circuits courts alimentaires (Barry, 2012). Les chiffres montrent que ce type de commercialisation a une place incontestable dans la production alimentaire. Comment développer et organiser les circuits courts à l'échelle d'un territoire ? C'est à cette question que le projet LOCCATERRE conduit par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en partenariat avec la Fédération régionale CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le milieu rural) de Bretagne a tenté de répondre. Les circuits courts alimentaires sont des circuits de commercialisation qui comptent au maximum un intermédiaire en prenant en compte une notion de proximité géographique. Les huit territoires pilotes autour de Parcs naturels régionaux avec l'appui d'organismes de développement et de chercheurs ont testé les circuits courts comme levier de développement des territoires. Pourquoi cibler des territoires de Parcs ? Parce que les Parcs comme territoires d'innovation sont des espaces pertinents pour raconter la genèse du développement des circuits courts alimentaires. Inscrit comme objectif fort dans les nouvelles chartes de « Parc », le rapprochement entre producteurs et consommateurs constitue un ingrédient pour le développement économique et notamment le maintien de l'activité agricole. Il s'agissait des Parcs de Scarpe-Escaut, des Ballons des Vosges, du Vercors, du Verdon, du Haut-Languedoc, des Pyrénées ariégeoises, de Loire-Anjou-Touraine et d'Armorique (Figure 1). A chaque territoire était associé un organisme de développement agricole (Chambre d'agriculture, CIVAM ou association d'agriculteurs) et un organisme de recherche (INRA, IRSTEA, GRECAT, ISA, Agrocampus Ouest, ESA d'Angers). Des partenaires nationaux ont également participé au projet (FNCUMA, CERD, Bergerie nationale). Au total, ce sont 28 partenaires qui ont participé à ce projet financé par le Ministère de l'agriculture dans le cadre du CASDAR (compte d'affectation spéciale développement agricole et rural). LOCCATERRE a été le premier projet de cet appel à projets « Innovation et partenariat » à porter ce thème avant la mise en place d'un budget dédié.

Deux axes de travail ont été traités, d'une part l'observation des circuits courts sur les territoires et d'autre part, leur expérimentation. Un troisième volet concernait la valorisation du projet.

2. Méthode de travail

Basé sur la recherche-action, le travail des territoires pilotes s'appuyait sur un trinôme : syndicat mixte de Parc naturel régional, organismes de développement agricole et de recherche. Des Comités territoriaux rassemblant les partenaires locaux ont suivi l'avancement des travaux et ont donné des orientations aux projets. Ces comités territoriaux pouvaient rassembler une cinquantaine de personnes.

Des Comités scientifiques et techniques ont réuni régulièrement (cinq fois sur la durée du projet) l'ensemble des partenaires du projet. Ils ont permis de construire une méthodologie commune pour la phase de diagnostic, d'échanger sur les résultats et les expérimentations, de construire ensemble un guide qui a valorisé les résultats du projet et de préparer le séminaire final. Deux Comités techniques et scientifiques se sont tenus dans les Parcs (Scarpe Escaut et Loire-Anjou-Touraine) afin de voir *in situ* les réalisations du projet et de nourrir les échanges à partir d'expériences concrètes.

Les travaux ont été valorisés par les partenaires au travers de présentations en comité territorial, de rapports, de guides (« un territoire, ça se mange », « développer une restauration collective locale dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc »...) et des lettres d'information. Une valorisation collective a été réalisée au travers d'un séminaire de restitution et d'un guide de 68 pages « Croquer le territoire. Quand les circuits courts se racontent » (Drugmant *et al*, 2013). Ce document a été coordonné par la

Fédération des Parcs et la FRCIVAM Bretagne et validé, pour chaque territoire, par les partenaires locaux concernés. Il a bénéficié de l'apport d'une élève ingénieur, Clarisse Nunez, sous l'égide du Comité scientifique et technique. La formalisation a été assurée par une journaliste, Hélène Binet, qui a complété le travail également par des enquêtes et témoignages complémentaires.

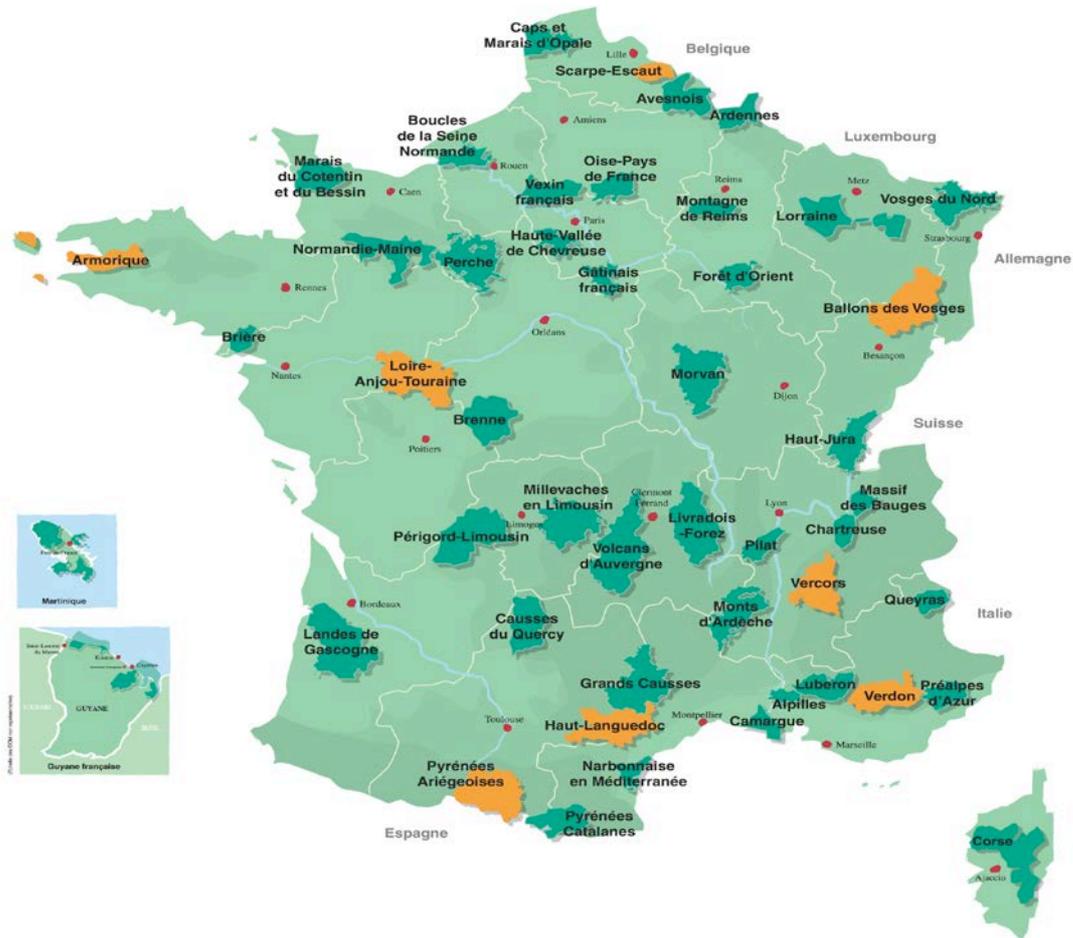


Figure 1 : Localisation des huit Parcs naturels régionaux étudiés.

Par ailleurs, une plateforme d'échange internet (Agora project), a facilité les échanges entre partenaires mais également entre les stagiaires du projet.

Les apports croisés de la recherche et des partenaires de terrain ont permis de prendre du recul sur un changement en train de s'opérer. Cette dynamique de recherche-action a pu produire des résultats originaux sur l'observation des circuits courts alimentaires à l'échelle des territoires et sur l'émergence des coopérations innovantes entre acteurs alimentaires à travers les expérimentations.

3. Résultats

3.1 Observer les circuits courts sur les territoires

Se lancer dans l'aventure des circuits courts exige de connaître le contexte dans lequel on souhaite intervenir. Selon la morphologie du territoire, son histoire, sa réalité économique, les problématiques diffèrent. Pour délimiter leur champ d'action, cinq Parcs (Ballons des Vosges, Loire-Anjou-Touraine, Verdon, Scarpe-Escaut et Armorique) ont mis en place des outils d'observation originaux en réalisant un diagnostic. Les trois autres territoires pilotes se sont tout de suite lancés dans l'expérimentation car ils avaient déjà réalisé des diagnostics thématiques auparavant. Pour tendre vers un outil permanent

d'observation, cinq étapes, illustrées par les territoires pilotes, sont nécessaires : décrire les contextes territoriaux, choisir l'échelle territoriale, enquêter les acteurs, réaliser un diagnostic thématique, et communiquer sur le diagnostic. La finalité, inspirée de la méthode SALT (Berger *et al*, 2010), est de décrire les interactions entre les acteurs des circuits courts au niveau d'un territoire, dans le but d'élaborer une stratégie locale de développement de ces modes de commercialisation de produits alimentaires.

3.1.1 Comment décrire les contextes territoriaux ?

La première étape est de replacer les circuits courts dans le contexte global du territoire. En effet, l'alimentation constitue un secteur parmi d'autres du territoire et les circuits courts un de ses aspects particuliers. Souvent des diagnostics du territoire existent. Il s'agit d'ajouter des données qui peuvent influencer la dynamique alimentaire sur l'organisation du territoire (axes de communication...) sur le système agro-alimentaire (présence d'outil de transformation, de commercialisation) sur le contexte socio-démographique (niveau de vie, flux pendulaire, habitudes alimentaires...). Cette approche a été décrite dans la méthode SALT.

3.1.2 A quelle échelle observer les circuits courts ?

Existe-t-il une échelle plus adaptée qu'une autre pour diagnostiquer les circuits courts ? L'exercice, illustré sur deux territoires pilotes, consiste à délimiter une zone d'étude pertinente dans une optique opérationnelle.

Une approche par bassin alimentaire dans le Parc d'Armorique

En réalisant son diagnostic sur les circuits courts, le Parc d'Armorique s'est d'emblée posé la question de l'échelle territoriale. Son territoire est rural, la demande en produits alimentaires y est plutôt faible. Cantonner les circuits courts au seul périmètre du Parc semblait donc à écarter. Ce constat a amené le comité territorial à considérer les interactions entre le territoire de production et celui de consommation et à réfléchir selon la logique des bassins de vie définie par l'INSEE. Selon l'Institut de la statistique, le bassin de vie désigne le « plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi ». Par extension, il est possible d'assimiler bassin de vie et bassin de consommation puisque c'est « a priori, le plus petit territoire sur lequel les habitants réalisent leurs achats alimentaires ». La notion de bassin de vie alimentaire détermine des zones cohérentes pour étudier et développer les circuits courts alimentaires. Selon l'approche des bassins de vie, le Parc a ainsi découpé son territoire en six zones d'étude distinctes.

Un regard multi-factoriel dans le Parc des Ballons des Vosges

Les données sur les circuits courts dans le Parc des Ballons des Vosges étaient basées sur des découpages administratifs et notamment départementaux.

Pour réaliser son diagnostic général et comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent les circuits courts, le Parc s'est d'abord entretenu avec les personnes ressources des chambres d'agriculture et de commerce, les structures spécialisées dans le développement économique et touristique, les préfetures... Pour obtenir des informations quantitatives, le Parc a compilé les études existantes. Tous ces éléments lui ont permis de réaliser un premier découpage du territoire en fonction des critères suivants : densité de la population, principaux débouchés agricoles, proximité des zones urbaines...

Sur ce premier zonage cartographié, ont été ajoutés les circuits courts identifiés et localisés (à partir d'un listing détenu par le Parc). Ce croisement de données a permis d'aboutir à un nouveau découpage du territoire en fonction de la démographie, du système alimentaire, de l'organisation territoriale, de l'importance des circuits courts... A cela s'est ajouté un critère pratique : ne retenir que les territoires de communautés de communes dotés d'un agent de développement concerné par le développement des circuits courts. Enfin, un dernier arbitrage sur la pertinence du zonage a été rendu suite aux échanges avec les techniciens des Chambres, du Parc, des communautés de communes. Résultat ? Au moins un

territoire par département a été retenu, proche des pôles urbains, des axes de transport, avec une production agricole significative.

L'expérience illustrée par le Parc d'Armorique et des Ballons des Vosges montre que l'échelle se définit au cas par cas. La cartographie est un outil incontournable dans cet exercice (Bordes *et al*, 2011). La notion de bassin de consommation alimentaire est un apport intéressant pour définir des zones d'études en vue de conduire l'action.

3.1.3 Quels acteurs enquêter ?

Une fois le territoire d'étude délimité, il est nécessaire de rencontrer les acteurs des circuits courts pour connaître leurs attentes et les impliquer dans une dynamique territoriale. Mais qui interroger précisément ? Quels sont les acteurs les plus pertinents ? Comment les mobiliser ? Deux entrées principales, illustrées par deux sites pilotes, s'offrent aux territoires : par les producteurs ou par les modalités.

Priorité aux producteurs en Scarpe Escaut

Les producteurs sont le point de départ de la commercialisation des produits alimentaires sur un territoire avec des incidences sur les pratiques (Marechal et Spanu, 2010). Depuis 2010, le recensement agricole (RA) présente une section sur les circuits courts bien renseignée. Dans le Parc de Scarpe Escaut, le recensement agricole montre qu'un agriculteur sur cinq (21 %) commercialise en circuits courts. Pour caractériser davantage l'offre, le Parc a interrogé ses producteurs, aussi bien ceux qui commercialisent en vente directe que ceux qui privilégient les circuits longs. Cela a permis, d'un côté, de connaître les différentes stratégies de vente des exploitants en circuits courts et, de l'autre, de découvrir les raisons qui empêchent les producteurs de circuits longs de se lancer dans une telle démarche.

Diagnostic par l'entrée des modalités en Loire-Anjou-Touraine

Pour caractériser les circuits courts, le Parc Loire-Anjou-Touraine n'a pas souhaité se cantonner aux seules pratiques des producteurs mais plutôt appréhender le circuit court sous sa forme systémique et considérer l'ensemble des parties prenantes. Dans cette démarche, il ne s'agit pas d'aller interroger les agriculteurs sur leurs éventuels débouchés mais plutôt d'effectuer des entretiens de l'ensemble des parties prenantes sur les lieux de vente (marchés, paniers, point de vente collectif, point de vente à la ferme, restauration commerciale, restauration collective, commerçant et artisan détaillant, grandes et moyennes surfaces). Si l'exercice permet de mieux appréhender les motivations et la dynamique territoriale de l'ensemble des acteurs impliqués dans les circuits courts, il demande des moyens humains dédiés et s'effectue sur des zones d'études délimitées.

Ces deux entrées sont complémentaires et dépendent souvent de la disponibilité en terme de moyens (temps, ressources humaines) et des acteurs à mobiliser. La valorisation de ce diagnostic est une opportunité pour les réunir.

3.1.4 Comment valoriser le diagnostic ?

Pour la majorité des territoires pilote, le diagnostic a constitué la première étape du développement des circuits courts et a servi à impulser la démarche concrètement. Ce diagnostic a servi de support pour rassembler les acteurs alimentaires d'horizons très différents souvent à travers le comité territorial. C'est pourquoi, la valorisation de ses résultats a constitué une étape importante dans la dynamique territoriale. La combinaison de plusieurs moyens de diffusion semble la meilleure approche. Comment les Parcs ont-ils choisi de valoriser les résultats du diagnostic ? Quels types de documents de communication ont été édités ?

Une restitution écrite

La première solution pour faire connaître les résultats du diagnostic est la communication écrite. Dans le Parc du Verdon, des fiches actions synthétiques ont été réalisées et envoyées aux différents acteurs du territoire. Elles présentent le résultat du diagnostic et les perspectives qui en découlent. Sont ainsi présentées les bonnes pratiques identifiées grâce au diagnostic comme une organisation en point de vente collectif. Dans le Parc des Ballons des Vosges, le diagnostic a également fait l'objet de plusieurs synthèses thématiques de "4 pages" par territoire d'étude : état des lieux par type de point de vente, analyses et conclusions pour l'ensemble du territoire... Toutes les parties prenantes concernées ont reçu ces documents accompagnés d'une restitution complète de l'étude.

Des tournées territoriales

Un autre dispositif possible pour communiquer les résultats des études a émergé : la tournée territoriale. C'est ce qu'a expérimenté le Parc d'Armorique. Les équipes ont sillonné le territoire pour présenter, dans chaque bassin de vie, les résultats du diagnostic. A chaque restitution, non seulement les membres du comité territorial étaient présents mais aussi des commerçants, des producteurs, des élus de communes, des restaurateurs... Ces restitutions ont été l'occasion de recueillir les attentes et les besoins des acteurs principaux et de hiérarchiser le programme d'actions. Par exemple, sur le bassin de vie de la presqu'île de Crozon, ces tournées territoriales ont été à l'origine de l'émergence du projet de « La Balade à Croquer ».

Les circuits courts alimentaires se caractérisent par la diversité d'acteurs concernés (producteurs, consommateurs, élus, artisans, commerçants). Un des grands enseignements de l'observation est que ces acteurs alimentaires se connaissent peu ou pas. Cela peut entraîner des relations conflictuelles. Un outil permanent d'observation apporte une connaissance globale de la dynamique et peut devenir l'arène d'une gouvernance alimentaire locale. Le rapprochement entre producteur et consommateur devient alors le moteur d'une dynamique territoriale d'où peut émerger des coopérations innovantes et pérennes (Maréchal *et al*, 2008). Dans les territoires pilotes, des expérimentations ont permis de raconter la genèse mais également des écueils et des forces de ces dynamiques partenariales. L'analyse de ces trajectoires nous invite à mieux comprendre et à outiller l'adéquation entre l'offre et la demande (Traversac *et al*, 2011).

3. 2. Expérimenter les circuits courts sur les territoires

Introduire les produits frais et locaux à la cuisine des cantines, rendre les produits locaux accessibles aux petits budgets, centraliser les circuits courts via une plateforme d'approvisionnement, générer des partenariats pour l'approvisionnement de la restauration collective, mobiliser les habitants sur l'alimentation locale, développer une structure collective de producteurs, utiliser internet pour développer les circuits courts, mobiliser un signe de reconnaissance pour redynamiser l'économie locale... Les huit territoires de Parcs ont expérimenté les circuits courts avec leurs partenaires et ont raconté leurs expériences en faisant ressortir les bonnes idées, les points de vigilance, les écueils à éviter. Les chercheurs ont surtout apporté au projet un regard extérieur d'expert. Il paraît difficile ici de faire le récit ou le résumé de toutes les expériences menées dans ce projet, car elles sont très diverses. Une partie d'entre elles a été relatée dans un guide intitulé « Croquer le territoire, quand les circuits courts se racontent ». Le récit de ces expériences a permis de faciliter la compréhension du cheminement des territoires pour observer et développer les circuits courts alimentaires. Les trajectoires sont rarement linéaires. Nous ne livrons pas de recettes toutes faites mais des points de repères qui devraient aider les porteurs de projets territoriaux à mieux mobiliser les circuits courts pour développer leur territoire. Nous pouvons néanmoins tirer un certain nombre d'enseignements généraux de ces projets.

Quel que soit le projet, la présentation aux partenaires des diagnostics cités plus haut peut permettre la **mise en relation des acteurs du territoire**, et en particulier donne l'occasion de se faire rencontrer

offre et demande. Ce peut être le point de départ d'une dynamique territoriale alimentaire. Toute l'animation autour d'un projet collectif, par exemple la mise en place d'une marque, permet aux acteurs de se connaître et donc d'initier une dynamique qui peut donner naissance à d'autres projets. Elle a également un coût, celui de l'innovation sociale.

3.2.1 Le coût de l'innovation sociale

La souplesse dans les relations entre partenaires est propice à l'innovation. Il ne faut pas figer les rôles de chacun ni trop calibrer les projets dès le début. Il faut pouvoir admettre que l'expérimentation a un coût au départ et qu'il faut parfois **donner du temps** aux projets pour qu'ils deviennent rentables. En restauration scolaire par exemple, les changements de pratiques qui touchent à l'humain nécessitent du temps et une appropriation.

Expérimenter, avancer sans avoir toutes les garanties permet de maintenir la dynamique de travail entre les partenaires. Un projet qui n'en finit pas de réaliser des études de faisabilité avant de se lancer finit par démobiliser. Il est toutefois indispensable de chiffrer les objectifs et de les partager. Par exemple, pour une plateforme d'approvisionnement, la finalité consensuelle peut être que celle-ci devienne financièrement autonome.

L'intégration du projet dans une **démarche globale de territoire** apparaît indispensable. Un projet de rapprochement entre l'offre et la demande doit s'inscrire dans le territoire et doit répondre à une attente de ses acteurs. Par exemple, mettre en place une plateforme d'approvisionnement en produits locaux pour la restauration collective n'est pas toujours la solution pour répondre à une demande d'organisation de l'offre. Celle-ci pourrait, en effet, déstabiliser les liens déjà existants entre fournisseurs (producteurs, artisans) et personnels de restauration. Mieux vaut dans certains cas s'appuyer sur cet existant et le renforcer. Autre exemple, dans la démarche entreprise par le Parc de Scarpe Escaut sur l'accessibilité des circuits courts aux petits budgets, la prise en compte du social dans les circuits courts ne s'impose pas seule. Elle s'intègre dans une démarche globale du territoire à s'engager dans des actions avec les acteurs du secteur social. Fournir des paniers de fruits et légumes aux plus démunis n'aurait pas suffi. Il faut aussi agir sur les habitudes alimentaires. Il en va de même dans les cantines scolaires. Cela doit s'accompagner d'une éducation continue.

Lorsqu'on crée une plateforme d'approvisionnement, il peut être intéressant de s'appuyer sur un opérateur existant, ne fut-ce que pour pouvoir utiliser ses outils avant d'investir plus loin. Il est toutefois important de créer ensuite une structure porteuse du projet, afin de fédérer un grand nombre d'acteurs. La plateforme peut s'ouvrir à d'autres demandes que celle de la restauration collective, mais il paraît intéressant de commencer par la restauration collective car elle offre des débouchés garantis et met en relation un grand nombre d'acteurs différents, en premier lieu des élus. Commencer avec des établissements pilotes moteurs dans la démarche, avant de généraliser la pratique à l'ensemble du territoire permet de montrer des exemples probants ou de régler la mécanique.

Des moyens humains et en investissement sont nécessaires pour accompagner l'innovation sociale autour d'une relocalisation de l'alimentation. Il est nécessaire de maintenir des lieux d'échange pour l'émergence d'une gouvernance alimentaire locale. Cela permet une dynamique progressive en vue d'assurer sa pérennité.

3.2.2 Une progressivité dans l'organisation

Une **dynamique progressive** de structuration est souhaitable. Les comités de pilotage et les comités techniques permettent de formaliser petit à petit les relations entre les différentes structures. Par exemple, il est indispensable d'impliquer les acteurs du secteur social dans un projet d'accès des circuits courts aux familles à faible budget et de créer des moments d'échanges entre les partenaires pour permettre à chacun de s'approprier la démarche de l'autre. Débuter à petite échelle pour faciliter l'organisation interne permet les ajustements nécessaires en cours de projet. L'entrée d'autres producteurs peut se faire lorsque le projet est stabilisé avec des règles reconnues.

Pour structurer un collectif, l'émergence d'un leader apparaît nécessaire mais peut prendre du temps. Par exemple, dans un groupe de producteurs, cette personne permet de faire circuler l'information et que les accompagnateurs du projet aient un seul interlocuteur.

L'accompagnement ne doit pas venir perturber la lente maturation de la définition des objectifs communs du groupe. L'accompagnateur du projet apporte un soutien technique mais n'intervient pas dans les fondements ou l'idéologie du groupe.

L'intervention de ressource financière extérieure importante peut déstabiliser un projet. Partir avec ses propres moyens permet de renforcer l'engagement de chacun et de garder l'indépendance du projet. L'appui extérieur peut être essentiellement technique même si parfois des investissements extérieurs peuvent aider le projet à aboutir.

La communication vis à vis de la clientèle, la connaissance des produits par tous les producteurs impliqués, la signalétique sont des facteurs importants dans la réussite du projet.

La progressivité dans l'émergence et l'organisation entre l'offre et la demande permet une appropriation et un engagement important des acteurs locaux.

Les résultats du projet LOCCATERRE apportent aux agents en charge du développement des circuits courts à l'échelle des territoires des outils et des méthodes pour accompagner les acteurs alimentaires. Les circuits courts réinterrogent la place de l'alimentation dans nos territoires et recomposent les relations entre les acteurs alimentaires (Chiffolleau et Prévost, 2012). Dans le même temps, ils questionnent l'accompagnement de ces dynamiques partenariales et les compétences associées (Prigent-Simonin et Hérault-Fournier, 2012). Les apports du projet LOCCATERRE témoignent du formidable processus de formation continue que constitue un projet de recherche action.

3.3. Les apports du projet Loccaterre aux partenaires

Les apports sur projet Loccaterre aux partenaires sont de plusieurs ordres :

Une mise en commun des connaissances et des expériences. Se retrouver régulièrement pour approfondir un des aspects des circuits courts, a permis à tous d'acquérir des connaissances communes, d'éclaircir certains points de blocage et de mieux baliser les projets. Une plate-forme d'échanges sur Internet a également permis de mutualiser les recherches, les contributions des partenaires et des stagiaires. Les travaux sur les circuits courts, trop souvent isolés, ont trouvé ici une réflexion partagée. Enfin, les chercheurs au cœur du projet Loccaterre ont pu poser un regard distancié sur les projets en cours et donner du champ aux expériences.

Une concertation renforcée autour la politique alimentaire locale. D'une façon globale, le projet Loccaterre a contribué à montrer l'importance d'une approche territoriale pour le développement des circuits courts. Il a décrit les trajectoires des territoires pilotes pour en comprendre le cheminement et en tirer les leçons pour les porteurs de projets. Les méthodes et les outils expérimentés ont favorisé une concertation des différents acteurs alimentaires des territoires et ont conduit à des actions communes autour d'une politique alimentaire locale.

L'intérêt de l'approche de « territoires vécus » des Parcs naturels régionaux dans la construction d'une gouvernance alimentaire locale. A l'heure de l'immédiateté, ce projet s'est donné le temps de la réflexion et du diagnostic, ce qui constitue une spécificité des Parcs naturels régionaux. Sur les territoires Loccaterre, nous avons d'abord élaboré un diagnostic pour dresser un état des lieux de la situation et identifier les leviers favorables à l'expérimentation. Cette photographie à un instant « t » a dessiné le cadre dans lequel mener les actions mais a laissé en suspens la question des indicateurs d'évaluation continue.

Dans les territoires comme les Parcs, la concertation est une valeur intrinsèque, le principe même de leur existence. Dans l'expérimentation Loccaterre, aucun des projets n'a été mené par un acteur seul. Un maximum de parties prenantes a été sollicité pour élaborer ensemble le projet. Ce fut le rôle dédié

aux comités territoriaux souvent très larges associant jusqu'à une cinquantaine de partenaires locaux. Se sont croisés les points de vue des agriculteurs, des élus, des organismes de restauration collective, des services sociaux, des organismes de développement agricole, des chercheurs etc. Cette confrontation, souvent jugée chronophage, est pourtant primordiale et permet d'inscrire les circuits courts dans le temps et de susciter des partenariats et des projets innovants.

Autre caractéristique liée aux Parcs naturels régionaux : la présence d'élus dans le dispositif. Impliquer les collectivités locales dans les circuits courts permet souvent de faire avancer plus facilement le dispositif, par le prêt de locaux, de matériel, la mise à disposition d'un chargé de mission et plus globalement par l'appui technique et financier que ces structures publiques peuvent apporter.

Celles-ci peuvent également jouer un rôle important dans la mobilisation ou l'acquisition du foncier nécessaire à l'installation d'agriculteurs en circuits courts.

4. Conclusion

D'une façon globale, le projet Loccaterre a contribué à montrer l'importance d'une approche territoriale pour le développement des circuits courts. Il a décrit les trajectoires des territoires pilotes pour en comprendre le cheminement et en tirer les leçons pour les porteurs de projets. Les méthodes et les outils expérimentés ont favorisé une concertation des différents acteurs alimentaires des territoires et ont conduit à des actions communes autour d'une politique alimentaire locale. Le plus de ces expériences n'était pas forcément là où on l'attendait. Un projet, une action peut amener une autre idée. Le travail d'animation et de concertation peut aussi préparer la mise en place d'autres projets. Les Parcs par leur approche territoriale, leur capacité à expérimenter, à mettre en relation des partenaires d'horizons différents sont de bons creusets pour faire naître une politique alimentaire locale et territoriale. De cette expérimentation, il ressort aussi que les projets ont besoin de temps pour arriver à une phase opérationnelle et autonome. Le soutien public, qu'il soit sous la forme d'un appui en ingénierie ou en investissement est la plupart du temps nécessaire dans la phase de démarrage. La phase de diagnostic des circuits courts à l'échelle d'un territoire est une étape importante qu'il ne faut pas négliger, car elle indique des lignes directrices et fait partager aux acteurs un diagnostic commun.

De nombreux sujets restent à approfondir et pourraient constituer de nouvelles questions vers la recherche en y associant les acteurs de terrain. Parmi ceux-ci, citons la coopération entre acteurs alimentaires et entre circuits de commercialisation (la structuration de l'offre sur un territoire, l'accessibilité des circuits courts aux petits budgets, la mise en place d'outils de reconnaissance et de communication...), l'évaluation de la performance économique, sociale et environnementale des circuits courts (mobilisation d'indicateurs), l'émergence de préconisations pour les politiques publiques et sectorielles ainsi qu'une gouvernance alimentaire associant ville et périphérie (l'organisation de la demande publique comme levier de développement de l'alimentation locale...).

Au vu des nombreux travaux sur ce sujet, nous avons plus que jamais besoin d'une plateforme d'échange pour la capitalisation et le transfert des travaux en circuits courts.

Références bibliographiques

- Barry C., 2012. Un producteur sur cinq vend en circuit court. *Agreste Primeur*, n°275, janvier 2012.
- Berger B., (coord.) 2010., *Circuits courts alimentaires et territoires, méthodes et repères pour observer et évaluer les dynamiques de rapprochement producteurs – consommateurs, recherche action SALT*
- Bordes C., Berger B., Poisson M., 2011. Construire une observation des circuits courts alimentaires [en ligne]. *Carnet Pro de LIPROCO*, n° 8, www.liproco-circuits-courts.com
- Chiffolleau Y., Prévost B., 2012. Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Noroi*, 224, 7-20.

Drugmant F., Berger B., (coord.) 2013. Croquer le territoire. Quand les circuits courts se racontent...

Maréchal G., (coord.), 2008. Les circuits courts alimentaires. Bien manger sur les territoires. Dijon, Educagri.

Maréchal G., Spanu A., 2010. Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ? Le courrier de l'environnement de l'INRA, n°59 p33-45.

Prigent-Simonin AH., et Hérault-Fournier C., (coord.), 2012. Des prés à l'assiette, pérenniser les circuits courts alimentaires, Dijon, Coédition Quae, Educagri.

Traversac J.-B. (coord.), 2011. Circuits courts : contribution au développement régional. Dijon, Educagri.